

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
GONESSE
4, Rue HENRI DUNANT
95500 GONESSE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE YANN LEFEBVRE
CABINET KIRMEN ET LEFEBVRE
87 RUE DE TURENNE 75003 PARIS

Références à rappeler : [REDACTED]

Rédacteur : FJ

Pour faire suite à votre courrier de contestation en faveur de votre client [REDACTED]

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 012929 CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT ART.R.412-1 §I AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-1 §III C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à [REDACTED] dans le sens [REDACTED] en date du 04/10/2013 à 17h30, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par [REDACTED], avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]

Je vous informe que j'ai décidé de procéder au classement de la dite contravention car à la lecture de celle-ci, je constate une irrégularité sur le procès-verbal.

Le service national des permis de conduire sera avisé de ce classement.

Je vous prie d'agréer, Maitre, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GONESSE, le 26/09/2016

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

